

Actions et nouveaux services proposés par l'Unca

Assemblée générale 17 juin 2016 - Rouen

5 axes prioritaires proposés par le conseil d'administration

- ▶ Assistance aux carpa dans la lutte contre le blanchiment d'argent et aux contrôles de conformité – (interrogation de base de données – plateforme d'aide à la décision – abonnement base de données)
- ▶ Ligne digitale « maniements de fonds » autour de la version-socle de barreau on line en substitution du GCMF et du GCSC
- ▶ Assistance de premier niveau à l'analyse des supports de placements
- ▶ Formation des personnels et des administrateurs
- ▶ Prospective et actions de protection des carpa



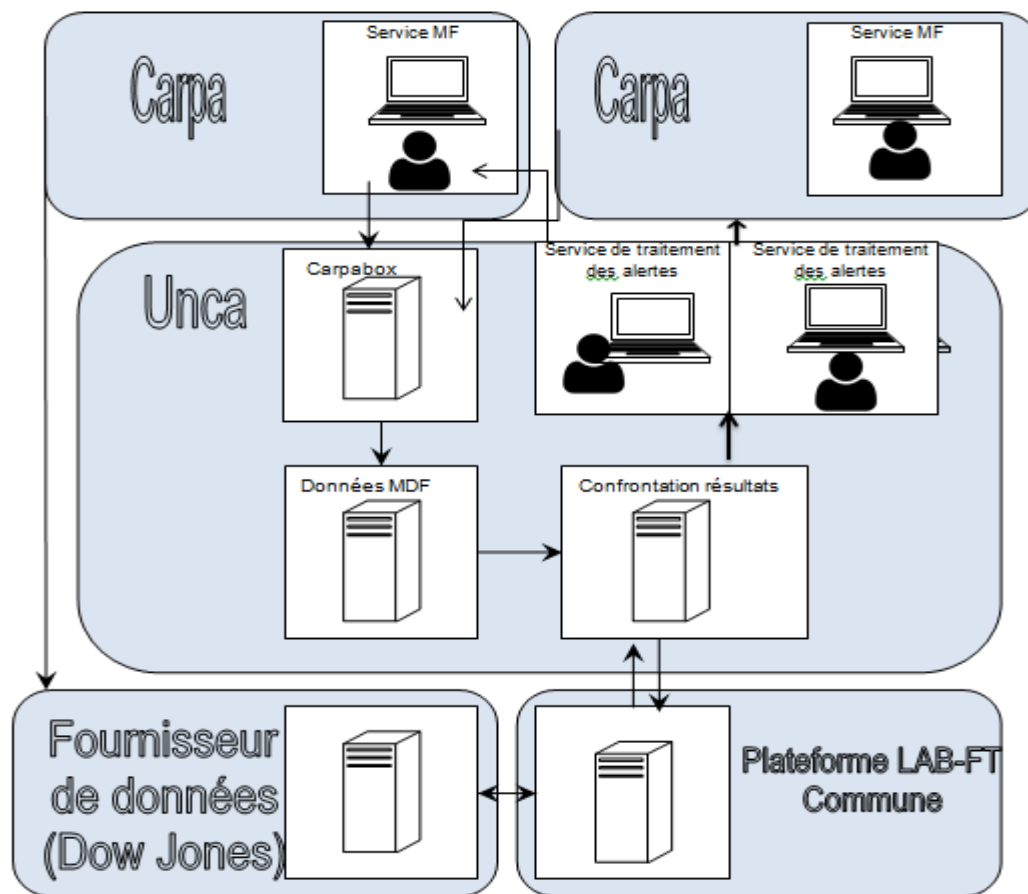
Assistance aux carpa dans la lutte contre le blanchiment d'argent et aux contrôles de conformité
interrogation de base de données – plateforme d'aide à la décision – abonnement base de données

- ▶ Satisfaire aux contraintes accrues en termes de traçabilité et de contrôles des MDF
- ▶ Mutualisation des ressources informatiques
- ▶ Traitements de confrontations des données « maniements de fonds » automatisés (dans un premier temps en différé avec le GCMF puis en temps réel avec le futur logiciel digital)
- ▶ Informations communiquées aux Carpa filtrées et pertinentes
- ▶ Niveau égal d'information par rapport aux établissements bancaires
- ▶ Possibilité de s'abonner à la base de données à des conditions préférentielles,
- ▶ Gage de qualité, de sérieux et de haute professionnalisation de toutes les Carpa



Assistance aux carpa dans la lutte contre le blanchiment d'argent et aux contrôles de conformité – (interrogation de base de données – plateforme d'aide à la décision – abonnement mutualisé à la base de données)

PROJET DE CONFRONTATION DES DONNEES MANIEMENTS DE FONDS



Ligne digitale « managements de fonds » autour de la version-socle de barre on line en substitution du GCMF et du GCSC

- ▶ Déclinaison du plan numérique débuté avec la version-socle de barre on line
- ▶ Nécessité de substituer les logiciels existants autour du Tronc commun
- ▶ Ligne adaptée aux besoins stratégiques des Carpa
- ▶ Gains de productivité, amélioration de la traçabilité, temps réel
- ▶ Simplification des traitements par l'intégration d'outils productifs
- ▶ Interaction avec les avocats demandeurs de temps réel et de simplifications
- ▶ Evolution d'iCarpa en un outil communiquant avec les cabinets d'avocat



Assistance de premier niveau à l'analyse des supports de placements - Illustration

100% Capital Garanti

Carmignac Portfolio Capital / Ethna Aktiv / DNCA Invest Miuri

EUR, 5 ans, observations annuelles

Panier équilibré

Fonctionnement

Le **capital garanti** est une solution pour un investisseur anticipant une hausse du sous-jacent à maturité.

Chaque année, si le sous-jacent est constaté en hausse par rapport à son niveau initial le produit détache un coupon équivalent à 35% de la performance positive du sous-jacent depuis son niveau initial, divisé par le nombre d'années écoulées.

A maturité, le capital est remboursé à 100%. **Il n'y a pas de risque de perte du capital.**

Exemple:

- Année 1, hausse de 8% depuis l'émission → Détachement d'un coupon de : $(8 \times 0,35) = 2,80\%$
- Année 2, hausse de 14% depuis l'émission → Détachement d'un coupon de : $(14 \times 0,35) / 2 = 2,45\%$
- Année 3, hausse de 20% depuis l'émission → Détachement d'un coupon de : $(20 \times 0,35) / 3 = 2,33\%$
- Année 4, hausse de 25% depuis l'émission → Détachement d'un coupon de : $(25 \times 0,35) / 4 = 2,19\%$
- Année 5, hausse de 30% depuis l'émission → Détachement d'un coupon de : $(30 \times 0,35) / 5 = 2,10\%$ et remboursement à 100%

Le présent document est un document à caractère commercial seuls les « termes et conditions » de l'émetteur sont des documents contractuels. Toutes les performances indiquées dans ce document s'entendent hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances ou autres charges supportées par l'investisseur. L'investisseur est invité à se rapprocher de ses conseils avant tout investissement dans le produit. Il vous appartient de vous assurer que vous êtes autorisé à investir dans ce produit. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la valorisation en cours de vie varie en fonction d'autres paramètres que la simple évolution du sous-jacent. Il est nécessaire pour l'investisseur de pouvoir conserver ce produit sur la durée maximale possible, le rachat avant le terme pouvant présenter une opportunité mais également un risque de perte en capital.

Le produit est soumis au risque de défaut de l'émetteur (risque de crédit).

Facteurs de risques :

Risque de crédit : En acquérant ce produit, l'investisseur prend un risque de crédit sur l'émetteur et sur son garant éventuel, à savoir que l'insolvabilité de l'émetteur et/ou de son garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi. De plus, une détérioration de la perception du risque de crédit de l'émetteur peut avoir des répercussions sur le prix de marché de ce produit. Dans le cas spécifique d'un produit sur un événement de crédit, l'investisseur prend également un risque sur la (ou les) entité(s) de référence visée(s) dans ce produit. Le rating de l'émetteur est conforme à la situation au moment de l'émission et peut changer en cours de vie.

Risque de marché, de volatilité : Jusqu'à la date d'échéance du produit, sa valeur de marché peut faire l'objet d'une importante volatilité en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et d'autres paramètres de marchés tels que la volatilité du (ou des) sous-jacent(s), les taux d'intérêts, la perception du risque de crédit de l'émetteur. Ces fluctuations peuvent potentiellement aboutir à la perte totale du montant investi. L'investisseur est soumis aux spécifications légales ou contractuelles des marchés sur lesquels le (ou les) sous-jacent(s) est (sont) traité(s).

Risque de liquidité : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Ajustement ou substitution – remboursement anticipé : L'émetteur se réserve la possibilité de procéder à des ajustements ou substitutions, voire de rembourser par anticipation le produit, notamment en cas d'événements affectant le(s) sous-jacent(s). Le remboursement anticipé du produit pouvant entraîner une perte totale ou partielle du montant investi.

Risque inhérent à l'existence potentielle d'un effet de levier : Ce produit peut comporter un effet de levier. Il en résulterait une amplification des mouvements de cours du (des) sous-jacent(s), à la hausse comme à la baisse.

A plusieurs reprises que le capital est garanti à l'échéance ; or les avertissements précisent que l'émetteur se réserve le droit de rembourser par anticipation le produit notamment en cas d'événements affectant le (s) sous-jacent (s) ce qui peut entraîner une perte totale ou partielle du montant investi. Il en est de même pour ce qui concerne le risque de liquidité.



Assistance de premier niveau à l'analyse des supports de placements

- ▶ Répondre aux demandes de nombreuses Carpa
- ▶ Assurer un décryptage de premier niveau des notices et des prospectus d'information
- ▶ Aider à la compréhension des risques d'un produit proposé
- ▶ Mutualiser l'information financière entre les carpa



Prospective et actions de protection des carpa - Illustration

- ▶ Articles de presse publiés en décembre 2015 (projet de loi de finances)

Actualités > Société > Cette énorme cagnotte que les avocats ne veulent pas lâcher

Cette énorme cagnotte que les avocats ne veulent pas lâcher



Valkann @Valkann · 28 oct.

Je vous présente : @Monomarchos et le trésor de la CARPA !



← ↻ 3 ❤️ 3 ⋮

Grève des avocats: l'argent de la discorde



Par David Bensoussan
Voir tous ses articles

Publié le 27-10-2015 à 18h06
Mis à jour à 18h40



Entre avocats et ministère de la Justice, le torchon brûle, même si les discussions se poursuivent place Vendôme. Voici pourquoi le conflit s'est soudain envenimé.

Prospective et actions de protection des carpa

- ▶ Assurer la veille concernant les Carpa
- ▶ Réagir aux critiques contre les Carpa
- ▶ Sensibiliser sur le rôle des Carpa
- ▶ Contribuer à mieux connaître les Carpa
- ▶ Actualiser la documentation de présentation des Carpa
- ▶ Promouvoir les Carpa par des actions productives
- ▶ Protéger la marque Carpa

